

Le chant religieux populaire dans le monde

ON trouvera dans cette chronique un état — sommaire mais significatif — du chant religieux populaire dans treize pays du monde : Europe occidentale, Amérique du Nord et du Sud, Inde, Indonésie, Japon et Australie. Nous n'avons pas pu, malheureusement, rassembler une documentation suffisante sur l'immense effort de création qui s'accomplit actuellement en Afrique. Elle mériterait à elle seule une chronique à part.

Des documents que nos correspondants ont bien voulu nous communiquer — que nous citons ou résumons — se dégagent quelques constatations générales.

1° Le renouveau du chant est fonction du renouveau liturgique dans chaque pays.

2° Dans la mesure où le renouveau liturgique s'est fait sentir, on constate l'insuffisance ou l'indigence des cantiques traditionnels pour une prière qui réponde à la célébration de la liturgie. Le besoin apparaît de chants nouveaux adaptés dans leur forme, leur contenu et leur style aux diverses fonctions du culte.

3° En dehors de quelques réalisations isolées, le chant grégorien n'a pas gagné les fidèles, même pour la part qui leur revenait : les pièces de l'*Ordinarium missæ* (exception faite pour une partie de la France, Belgique et Hollande non représentées ci-dessous).

4° Les psaumes font à peu près partout l'objet d'un intérêt spécial et de bonnes expériences.

5° Plus difficile et moins cohérente semble la création de textes dignes de la prière liturgique, s'imposant par leur contenu, leur langage et leur qualité littéraire. L'absence d'une hymnodie populaire dans la liturgie romaine rend ici la tâche difficile. Elle est néanmoins de tout premier plan pour la vie cultuelle (par exemple les processions de la messe : introït, offertoire, communion — ou les temps liturgiques), et le développement d'une « piété liturgique ».

6° L'utilisation ou la création de mélodies adaptées ne constitue pas un problème majeur, bien que les musiciens d'Église

soient encore peu nombreux ou restent trop étrangers à ce renouveau.

Nul doute que les orientations attendues du Concile ne viennent donner cohésion et force à ces manifestations déjà impressionnantes de vitalité dans l'Église.

ALLEMAGNE

Le chant liturgique de langue populaire est déterminé en Allemagne par la tradition séculaire du *Kirchenlied* allemand. Si l'on fait exception des grand-messes dominicales ou festives, qui sont célébrées avec des chants latins dans les cathédrales, en beaucoup de paroisses urbaines et dans quelques églises de campagne le sacrifice eucharistique est accompagné presque exclusivement du *Kirchenlied* allemand (hors le cas de la *missa recitata*). Selon l'usage de chaque diocèse, 80 à 95 % des messes sont célébrées de cette manière.

Les vêpres sont célébrées, dans les églises paroissiales de nombreux diocèses, les jours de fête, et quelquefois aussi le dimanche, avec des psaumes en allemand qui sont chantés par le peuple suivant les tons du grégorien. Le choix des psaumes s'écarte des rubriques selon les exigences de la pastorale. Beaucoup de livres de chants ont des paraphrases populaires de psaumes à la place du texte liturgique ou à côté de sa traduction. Pour les autres pièces du culte, particulièrement les Bénédictions du Saint-Sacrement, l'emploi du *Kirchenlied* va de soi.

On ne saurait surestimer l'avantage que représente la participation vivante du peuple tout entier à ce type de chant. Cependant on ne peut se dissimuler les inconvénients qui en découlent.

Le *Kirchenlied* à la messe, dans la plupart des cas, ne tient qu'imparfaitement compte du fond et de la forme liturgiques. Beaucoup de chants ne sont que l'expression d'un sentiment religieux personnel; ils sont loin d'avoir l'ampleur du texte liturgique. Ils sont composés entièrement en vers rimés dans une structure strophique, et ne peuvent tenir compte ni de la diversité inhérente à la fonction liturgique, ni de la répartition du chant entre les divers membres de la communauté liturgique : prêtre, chantre, chœur et peuple. Même la psalmodie germano-grégorienne, si usitée qu'elle soit, n'est pas entièrement convaincante, car il y a trop de divergences insurmontables entre le mot allemand et le ton grégorien.

Les innombrables tentatives et expériences faites depuis 30 ans

autour de ce problème du chant en langue populaire d'inspiration vraiment liturgique commencent à porter leurs fruits. Ces réalisations se situent à différents niveaux.

Tout d'abord, on s'efforce d'adapter plus précisément à la liturgie le *Kirchenlied*, cette forme populaire par excellence : différenciation entre le Lied cultuel et le Lied dévotionnel, choix très soigneux des textes liés au cadre liturgique, attention portée à la multiplicité des formes du Lied (appel, litanies, refrain, grande strophe), mise en parallèle du Lied selon l'Ordinaire et selon le Propre — tels sont les points de vue directifs de la réforme. Déjà l'appréciable collection *Kirchenlied* (1938), les *Einheitslieder der deutschen Bistümer* (1947) et les livres de chant diocésains édités ces dernières années tendent dans cette direction. Diverses rééditions manifestent encore plus clairement l'orientation de cette réforme, ainsi que les dix séries pour l'Ordinaire (*Ordinariumsreihen*) qui furent naguère publiées dans *Singende Gemeinde* (Christophorus-Verlag), les 33 *Psalmlieder* (édités par A. Lohmann), et le *Liedpsalter* (édité par J. Overath). Ces deux derniers livres sont des rééditions et des remises en forme du psautier de Uhlenberg 1589, psautier dans lequel le texte psalmique se voit paraphrasé en une forme strophique.

Pendant que l'on s'efforce, sur la base de la vieille tradition allemande du Lied, d'aplanir pour le peuple, par de bonnes paraphrases, le chemin vers le chant liturgique, on cherche d'un autre côté à mettre à la portée de la communauté le texte liturgique grâce au chant, en particulier *par un chant de psaumes* à la fois populaire et conforme à la liturgie. Là encore, on ne peut pas dénombrer la somme des efforts fournis : elle se manifeste dans les nombreuses publications selon l'exemple stimulant de la psalmodie française du P. Gelineau. Parmi celles-ci, le *Neues Psalmenbuch* repose sur les bases les plus solides, étant le fruit du travail en commun de traducteurs, de théologiens et d'un certain nombre de compositeurs. La structure responsoriale détermine la musique : les versets des psaumes sont récités par le chantre ou par le chœur d'après une formule originale adaptée au mot allemand, et la communauté répond par des refrains en forme de Lied. Plusieurs refrains sont possibles pour chaque psaume et peuvent ainsi l'appropriier aux différentes situations liturgiques. Le *Neues Psalmenbuch* offre au total 59 psaumes et 13 cantiques. La première série a reçu un si bon accueil que l'on est en droit d'en attendre un enrichissement du chant liturgique d'expression populaire.

Les réformes sur la liturgie et les chants d'Église, attendues de Vatican II et dont on pressent déjà quelque chose, particulière-

ment en ce qui concerne une utilisation plus générale du langage « vernaculaire », ne tomberont pas en Allemagne dans un champ non préparé, mais au contraire seront l'accomplissement de souhaits longuement mûris et d'efforts non moins longuement acceptés.

*Texte de E. QUACK,
maître de chapelle de la cathédrale de Spire.*

ANGLETERRE

Trois cents ans de persécution ont obligé les catholiques anglais à se passer de déploiements liturgiques et les ont habitués à la messe basse. Vers le milieu du 19^e siècle, interviennent deux courants peu compatibles : d'une part les convertis du mouvement d'Oxford, instruits, cultivés, influents mais peu nombreux, qui travaillent à restaurer la dignité du culte; d'autre part, la masse des Irlandais étrangers à toute culture liturgique. L'Église s'est efforcée d'absorber les deux courants. Depuis le début du siècle, le chant du latin fut accepté — car le chant en anglais était considéré comme protestant — et la plupart des paroisses ont une messe dominicale chantée, tout en latin, par une chorale. Le peuple reste muet.

L'effort des convertis, comme Faber, pour introduire des cantiques en anglais fut grevé par leur style sentimental et par l'absence de tradition. Le *Westminster Hymnal* de 1912 (révision en 1940) contient quelques bonnes choses dans un ensemble médiocre, les chants les plus utilisés étant souvent les moins bons (sauf dans quelques rares paroisses).

La situation a évolué récemment de deux manières. D'une part, la messe du soir a remplacé les offices du soir, supprimant le seul lieu du chant populaire. En revanche, le renouveau liturgique a eu quelques échos à partir de 1955 et l'Instruction de 1958 a fait une brèche dans l'opposition à la messe dialoguée. En 1959, le livret *Mass together* répandait la messe dialoguée avec dix cantiques adaptés (bonnes mélodies connues, textes nouveaux). C'est bon, mais trop peu.

La version des psaumes Gelineau préparée par le Grail apporte un élément très important. Mais leur diffusion est limitée : 1^o parce que la masse catholique, de piété irlandaise, y est totalement étrangère; 2^o parce que le chant des psaumes, plus encore que des cantiques, est tenu pour protestant; 3^o parce que les paroisses manquent d'un clergé éveillé au problème, et de musiciens ouverts à ces formes nouvelles de chant. En revanche, ils

sont très appréciés par l'élite des communautés ou des paroisses où progresse le renouveau liturgique.

Le progrès du chant en Angleterre est lié à celui de la vie liturgique encore inchoative.

*Renseignements fournis par le R. P. Cl. HOWEL, s. j.,
de Birmingham.*

ARGENTINE

Le mouvement liturgique a commencé en Argentine aux environs de 1950 seulement, et le chant en langue populaire y a eu sa place. Mais c'est en 1954 qu'apparaît la première édition de *Gloria al Señor*, collection de quatre-vingt-huit chants, plusieurs fois réédités (200.000 exemplaires). Le recueil *42 Salmos para cantar*, collection des psaumes de Gelineau, paraît en 1955 et se diffuse en Argentine et en Uruguay.

Le petit missel *Padre Santo*, comprenant des chants des deux recueils ci-dessus, a aussi une grande diffusion, et a connu de nombreuses rééditions (la dernière, de 50.000 exemplaires).

L'Argentine adopte facilement ces chants d'une authentique expression religieuse.

Renseignements fournis par le P. M. GONZALES.

AUSTRALIE

Le mouvement liturgique est récent en Australie. On peut dire qu'il commença à se développer à partir de 1941, sous l'impulsion du Dr Percy Jones, de Melbourne, qui écrivit un hymnaire cherchant à être conforme aux directives de saint Pie X.

Depuis 1958, se tiennent tous les ans à Sydney et Melbourne des Congrès nationaux pour promouvoir la réforme liturgique. Le premier de ces Congrès fut appelé « *Living Parish Week* », et se tint sous le patronage du cardinal Gilroy, archevêque de Sydney, et sous la présidence de Mgr Freeman et de R. Pryke.

Le mouvement liturgique ne s'est malheureusement pas répandu dans tous les diocèses de la même façon; le diocèse de Hobart, en Tasmanie, est le plus actif, grâce à Mgr Guildford Young, tête de file du mouvement liturgique en Australie. D'autres diocèses n'ont encore rien réalisé.

Depuis 1956, un comité de prêtres diocésains publie des livrets à bas prix dans la collection *Living Parish Series*. Ont paru des

textes pour participer à la messe, aux sacrements et à des dévotions paraliturgiques. En 1959, fut réalisé *We offer the Mass*, qui comprend neuf chants pour la messe en langue vernaculaire, par R. Connoly et J. McAuley. C'est un des buts des *Living Parish Series* que d'encourager la création de chants et d'hymnes en langue vernaculaire. Un livre national de chant, pour les paroisses, a été publié, et des hymnes, enregistrés sur disque.

Les Écoles catholiques paroissiales, non soutenues par l'État, mais très nombreuses en Australie, ont parfaitement compris l'importance du mouvement liturgique et aident à sa diffusion par leur action sur les élèves et les étudiants.

Un nombre croissant de laïcs s'intéresse également à ce développement. Il y a de nombreuses associations, dont la plus célèbre est *The Guild of St Pius X*, présidée par M. David Branagan.

*Renseignements fournis par le R. P. A. NEWMANN,
de Arncliffe (N. S. W.).*

BRÉSIL

Le chant sacré populaire brésilien a été fortement marqué par l'influence étrangère (France, Allemagne, Italie). Parmi les collections ou publications brésiliennes, citons : *F.T.D.*, des Frères maristes; *Caecilia*, dirigé par le Frère Pierre Sinsing, o. f. m.; la *Harpa de Siao*, du R. P. Jean-Baptiste Lehmann, s.v.d.; *Hosanna*, recueil officiel de l'archidiocèse de Rio de Janeiro, sous la direction de Mgr J.-B. da Motta e Albuquerque et de la Commission de musique sacrée fondée en 1944 par le cardinal Jaime de Barros Câmara.

En 1954, arrivèrent au Brésil les échos du mouvement liturgique français. La Commission archidiocésaine de musique sacrée de Rio de Janeiro coordonna et dirigea la traduction des psaumes en portugais, avec les mélodies de Gelineau. Cette version fut publiée en 1960 par les éditions Agir, et un disque en fut réalisé en 1961 par le Fr. Joël Postma, o. f. m. En 1962, parurent les premières fiches de « chant pastoral ».

Une image permettra de résumer la situation actuelle du chant religieux : la semence est jetée, la terre est bonne, la germination se fait. Mais il y a de grandes difficultés : manque de musiciens compétents, car peu de séminaires ont un professeur de musique spécialisé. Il n'y a pas d'école de musique sacrée, ni de moyens de divulgation. D'autre part, bien que les moyens de communication se perfectionnent toujours plus, les grandes distances territoriales isolent les initiatives.

Mais on peut déjà constater des résultats positifs : la musique pastorale commence à intéresser le clergé, ce qui fait espérer une authentique rénovation du chant populaire. Dans les milieux où elle s'est déjà opérée, on a remarqué qu'elle a été reçue avec un grand enthousiasme.

Les cours de vacances ont contribué à cette rénovation. Depuis 1958, dans divers États, des sessions ont lieu, et suscitent un intérêt extraordinaire. Les publications de fiches, chants, offices paraliturgiques et même de chansons religieuses vont se multiplier au cours de l'année.

Renseignements fournis

par DOM AMARO CAVALCANTI DE ALBUQUERQUE,
*de la Commission archidiocésaine
de musique sacrée de Rio de Janeiro.*

CANADA

Un travail de grande ampleur a été accompli, depuis trois ans surtout, dans le domaine du chant religieux français. Il faudrait mentionner, dans cet apostolat, l'importance des sessions liturgiques organisées depuis 1957 par la Commission sacerdotale de Pastorale liturgique (provinciale jusqu'en 1961, nationale depuis), des sessions d'études catéchistiques organisées depuis 1960 par la Fédération des Frères enseignants, des cours de pastorale liturgique donnés dans le cadre des instituts de catéchèse (Montréal, Ottawa, Québec), des congrès de spiritualité organisés tous les deux ans depuis six ans par les Pères Carmes de Nicolet.

Un bon nombre de maisons d'enseignement (surtout collèges classiques, appelés ici séminaires) se sont, depuis trois ans, équipés en fiches. Mais le mouvement n'a guère touché les paroisses. Il commence actuellement à toucher les communautés religieuses. Pour les paroisses, un diocèse (Rimouski) vient de se lancer. En 1961, le diocèse de Saint-Jean avait organisé un travail d'envergure avec une sélection de vingt fiches; mais il n'y eut de résultat que dans les maisons d'enseignement. La grosse difficulté vient, dans les paroisses, des maîtres de chapelle et organistes, qui restent trop étrangers à cette production.

A noter, parmi les publications parues avant 1960, le recueil publié par C. E. Gadbois et G. Fontaine (Éd. de la Bonne Chanson, 1950), comprenant 400 cantiques, de valeur inégale; et les recueils de chansons publiés par « La Bonne Chanson » qui, depuis, ont fait, dans leurs éditions scolaires et leurs éditions

pour le grand public, une place aux chants sacrés français; place modeste, sans doute, mais non négligeable.

Il faudrait signaler aussi le rôle que jouent dans ce domaine d'éducation et de diffusion la radio et la télévision. Les disques qui sont passés à ces émissions font connaître et apprécier un certain nombre de chants, des mieux choisis. La J.E.C., en particulier, a eu dans ce domaine une heureuse influence.

Le *Livret des fidèles*, avec ses deux cents chants, presque tous tirés des fiches françaises, est largement répandu dans les paroisses; mais on n'y fait guère chanter la foule.

Notes du R. P. G. FONTAINE, c.r.i.c., de Montréal.

ESPAGNE

L'Institut de Pastorale de Salamanque et l'Union nationale de l'Apostolat liturgique ont commencé en 1958 à faire appliquer les directives pontificales en matière de chant populaire religieux.

Le point de départ fondamental fut la préparation, par un groupe de religieux et de prêtres, de l'édition de 22 psaumes en castillan, avec la psalmodie du P. Gelineau, dans une traduction littérale et rythmique inspirée de l'hébreu. Les deux premières éditions furent rapidement épuisées, et l'on prépare actuellement une 3^e édition de 64 psaumes et 3 cantiques bibliques, avec 320 antiennes de 29 compositeurs espagnols (Éditions Hechos y Dichos de Saragosse).

Cette édition des psaumes fut accompagnée d'une messe populaire en castillan (musique d'Arrondo, texte de Danoz), éditée par les PP. Rédemptoristes de Madrid. Cette messe, très répandue et populaire en Espagne, a donné lieu à plusieurs éditions, et un disque en a été gravé (33 t., Discoteca Popular Catolica).

Signalons aussi un parolier : *Cantemos*, contenant l'Ordinaire de la messe, le texte castillan d'une douzaine de messes, le texte des 22 psaumes, et divers chants. On en a fait une édition en fiches, avec, à part, les accompagnements correspondants.

D'autres fiches ont été éditées par le Centre de Pastorale liturgique de Barcelone, par les Éditions Herder de Barcelone (messe en castillan de Goicoechea Aizcorbe). M. Manzano, le F. Jordan, le F. Arragües, ont aussi composé des messes ou des chants qui ont été édités en fiches.

A côté de ces réalisations en castillan, il y a eu aussi un

renouveau du chant en langue basque. Le centre d'études liturgiques et pastorales du Séminaire de Saint-Sébastien a fait des éditions bilingues (texte et musique), comme *Mesa santurako Abestiak*. Certaines de ces mélodies sont d'origine populaire; d'autres sont dues à un bénédictin de Belloc, Dom Lerchunchi. Cette abbaye de Belloc a aussi publié le *Kantikak*, déjà épuisé.

Dans l'élaboration de la musique religieuse populaire en Espagne, on a suivi le critère de Mgr Miranda qui disait qu'on devait laisser aux musiciens religieux toute liberté de composer spontanément, de manière que se fasse une sélection à partir de cette abondance. Le peuple se chargera de rendre vraiment populaires les chants qui conviennent à sa manière d'être.

*Renseignements du R. P. ARTETA, s. j.,
rédacteur à Hechos y Dichos (Saragosse).*

ÉTATS-UNIS

Bien qu'aux États-Unis l'observance dominicale soit très largement observée, et que la vie sacramentelle soit très développée, la participation des fidèles aux rites est encore à un stade embryonnaire.

Pendant de nombreuses années, les fidèles n'ont eu d'autres choix que le chant grégorien, pratiquement impossible à chanter par le peuple, et sans signification pour lui, et des chants en anglais (*St Basil Hymnal, De La Salle Hymnal, St Gregory's Hymnal*) aux paroles encore plus pauvres, si possible, que la musique. Ces chants étaient hérités du 19^e siècle et du sentimentalisme de cette époque.

Un grand pas en avant fut fait en 1940, avec la composition d'hymnes plus convenables. Le *Manhattanville College of The Sacred Heart* publia le *Pius X Hymnal*, sous la direction de Theodore Marier.

Un autre compositeur a eu une bénéfique influence sur le renouveau du chant : c'est M. Alexander Peloquin, qui a publié de nombreuses pièces (processionaux, motets, chorals, messes) en langue vernaculaire.

C'est dans le Midwest, là où le mouvement liturgique est le plus introduit, que la musique liturgique s'est développée le plus largement. Dom Ermin Vitry fit un travail salutaire, notamment dans des cours d'été à l'université Notre-Dame. Les PP. Joseph Nolan et Martin Hellriegel ont aussi été des chefs de file dans le

renouveau liturgique en général, et le chant en langue vernaculaire.

Les psaumes Gelineau, publiés à Grailville (Loveland, Ohio), ont suscité la création de psalmodies analogues, parmi lesquelles on peut noter celles de Denis Fitzpatrick, de Chicago, qui a composé d'autre part un recueil encore inédit, comprenant des psaumes et des hymnes pour diverses parties de la liturgie.

Le *Gregorian Institute of America* (Toledo, Ohio) sous la direction du Dr Clifford Bennett a fait une œuvre de pionnier en publiant nombre d'œuvres en latin et en langue vernaculaire, et en organisant des cours de musique sacrée.

Signalons en conclusion l'effort récent pour renouveler les Recueils de chants :

— *Our parish prays and sings*, Éd. St John's Abbey, Collegeville, Minnesota, dont un million d'exemplaires ont déjà été vendus;

— le nouveau *St Basil Hymnal*, aussi excellent que l'ancien était mauvais;

— *The People's Hymnal*.

Pourtant, on doit dire que ces trois recueils sont inférieurs au Recueil de l'Église épiscopaliennne (anglicane), si « avancée » qu'elle a acheté cinq fois plus de psaumes Gelineau en anglais que les catholiques.

*Renseignements fournis par le R. P. C. J. MAC NASPY, s. j.,
rédacteur à America, de New York.*

INDE

En Inde, le mouvement liturgique est très loin d'en être au stade où il se trouve en Europe occidentale. S'il y a des initiatives et des nouveautés, elles sont toujours individuelles. Il manque encore un directoire de la Hiérarchie en matière de pastorale liturgique, et aucun centre ne coordonne les efforts individuels.

Or l'effort de composition, absolument nécessaire, n'est pas facile, la musique indienne étant d'une grande complexité mélodique (harmonie et polyphonie étant inexistantes). Il s'agit d'accomplir un travail de simplification selon les besoins de la liturgie.

Enfin, la multiplicité des langues et l'immensité du continent rendent encore plus aigu le problème de l'unification.

L'implantation du christianisme dans l'Inde du sud (Kerala et Tamilnad) étant beaucoup plus ancienne qu'en Inde du Nord, et certaines liturgies de rite oriental du Kerala admettant l'usage du malayalam comme langue liturgique, la situation du chant en langue vulgaire dans le Sud est beaucoup plus enviable que dans le Nord; Signalons pour le Sud les initiatives des PP. Amaladasan, de Kumbakonam, et de C. S. Maria Arokian, de Coimbatore¹.

Dans le Nord, les deux figures principales sont celles du P. Edmond, capucin canadien, fondateur de l'*École de musique hindoustanie*, qui fonctionne deux mois par an depuis sept ans, et où viennent de nombreux prêtres, laïcs, religieuses. Cette École a été un centre de créations musicales (messes en sanskrit et en hindi, psaumes en hindi).

L'autre figure est celle du P. Proksch, s. v. d., qui se consacre depuis vingt-cinq ans à l'étude de la musique et de la danse indiennes. Ses compositions, de valeur incontestable, sont moins classiques que celles du P. Edmond.

Le P. Benedetti, au contraire, a porté son effort sur une musique strictement liturgique à contour très simplifié et à bonne valeur pédagogique.

Les chants de langue konkanie (Goa, Bombay), sont nettement occidentalisés et plutôt fades. Pourtant, en 1962, a paru un petit recueil d'hymnes en konkani : signe que là aussi on cherche des voies nouvelles.

Quant à la langue anglaise, son usage est très important pour la pastorale liturgique dans la plupart des paroisses urbaines. Il est donc impératif d'introduire dans les villes à population anglophone les initiatives anglaises. Le premier recueil d'hymnes vraiment liturgiques en langue anglaise a été publié il y a deux ou trois ans par le Centre catéchétique de Poona.

Enfin, un hymnaire est actuellement en préparation. Il servira pour le Congrès eucharistique de Bombay de 1964. On espère qu'il contribuera à une plus grande participation des fidèles à la liturgie. Il comprendra des chants en langues hindie et anglaise, les deux *lingua franca* de l'Inde moderne.

*Renseignements fournis par le R. P. MERCIER, s. j.,
de Bombay.*

1. Cf. l'article du P. AMALADASAN paru dans *Lumen Vitae*, 1955, n. 4.

ITALIE

1. *Chants pour la messe lue.*

C'est dans ce domaine que l'évolution a été la plus significative. Il y a quelques années, le répertoire comprenait surtout des chants de type choral. Aujourd'hui, les réalisations les plus notables sont :

G. HAYDN, *Messa popolare*, Éd. Maurri, Florence; M. SCAPIN, *Messa per il popolo*, Éd. Casimiri, Rome; M. PAGELLA, *Canti per la Messa*, Éd. L.D.C., Turin; BARTOLUCCI, *I canti del popolo per la messa*, Éd. Aisc, Rome; L. REFICE, *La messa dei fanciulli*, Éd. Aisc, Rome; M. VITONE, *Cinque canti per la messa*. Éd. L.D.C., Turin.

Durant ces dernières années, les chants responsoriaux, antiphoniques et litaniques se sont considérablement développés, sans doute sous l'influence étrangère, et sous celle de deux publications italiennes : le Directoire du cardinal Lercaro, de Bologne (*A Messa, figlioli*, 1955), et l'Instruction de la Sacrée Congrégation des Rites. Ces deux derniers documents ont contribué à mieux faire comprendre la structure communautaire et hiérarchique de la messe, et le rapport fonctionnel des chants aux rites. Notons parmi les chants de ce type :

— GAZZERA-DAMILANO, *Canti liturgici per la messa letta*, Éd. Aisc, Rome, 1959 : choix de chants responsoriaux et litaniques, inspirés du propre de chaque temps liturgique.

— BOSIO, LASANGA, LOSS, STEFANI, *Venti canti per la Messa dialogate*, Éd. L.D.C., Turin, 1959 : quatre séries de chants pour les divers moments de la messe.

— VITONE, *Cinque canti per la Messa*, Éd. Less, Messine, 1959.

— GAZZERA-DAMILANO, *Fanciulli a Messa*, Éd. Eco, Milano, 1960.

Enfin, deux recueils méritent une place spéciale :

— G. LERCARO, *A Messa, figlioli*, Bologne, 1962 (4^e éd.).

— AGUSTONI, ALBISETTI, PICCHI, *Il popolo alla Messa*, Éd. Regalitià, Milan, 1954. Ce second recueil est particulièrement riche en chants religieux populaires en langue vernaculaire, soit pour le propre, soit pour le commun de la messe; malheureusement la diffusion en est limitée.

2. *Chants pour l'année liturgique, la vie chrétienne, les saints.*

Les productions en ce domaine ont été très nombreuses, mais elles se sont bornées à adapter les chants de la tradition de saint Alphonse de Liguori. Liturgiquement parlant, ces chants sont assez pauvres.

3. *Les psaumes.*

Ils méritent une mention à part, soit pour l'importance qu'ils prennent dans la vie liturgique italienne, soit pour l'accueil qui leur a été réservé. Signalons :

— L. PICCHI, *Tre cantici spirituali* (Psaumes 22, 94 et 135), Éd. Schola, Côme, 1960. — *Trenta salmi e un cantico*, Éd. L.D.C., Turin, 1962. Adaptation italienne de la psalmodie Gelineau, avec des antiennes composées par des musiciens italiens.

(Les conclusions de l'auteur sont reproduites à la fin de cette chronique.)

*Renseignements fournis par DON BORELLO,
Salésien de Turin.*

JAPON

L'action des premières missions du 16^e siècle ayant disparu, les contacts avec l'Occident reprennent vers 1900. On alla au plus pressé pour avoir des chants et on adapta tant bien que mal des textes japonais à des mélodies allemandes ou françaises des 18^e-19^e siècles. Ce travail d'occidentalisation maladroite et de maigre qualité laisse une insatisfaction profonde.

La Conférence épiscopale a créé en 1961 une Commission de chant sacré, dirigée par Mgr Furuya de Kyoto, avec pour secrétaire le P. Ernest Goossens, s. j., directeur de l'École de musique d'Hiroshima. Elle se compose de divers membres ecclésiastiques et de sept compositeurs laïcs et de professeurs catholiques de japonais. Son but est de refaire le livre de chant officiel de l'Église japonaise.

Un indult du 1^{er} janvier 1961 a concédé au Japon le chant en langue nationale des pièces de l'Ordinaire, à la messe chantée, sur un texte qui peut être librement traduit.

Quelle musique utiliser? Le grégorien serait assez proche du

génie japonais, mais, séparé du latin, il ne peut être utilisé que comme source d'inspiration. Un chant populaire doit tenir compte de la musique japonaise. Mais celle-ci est diverse. On a pu distinguer : 1° la musique américano-européenne « japonisée », 2° la production actuelle (de la chanson au jazz); ces deux premières catégories sont inutilisables. 3° La musique traditionnelle, d'influence bouddhiste et shintoïste. Stravinsky voulait y voir une source à rénover, mais elle est en train de perdre sa signification et son importance. 4° Reste le chant populaire japonais. C'est la voie retenue, à condition de remonter aux productions des 16^e-17^e siècles, avant la vague de sentimentalisme qui l'a marqué. A cela s'emploie l'École de musique d'Hiroshima, dirigée par les Pères jésuites, affiliée à l'Institut Pontifical de Rome et reconnue comme Université de musique par l'État japonais.

Deux créations sont à signaler entre autres : la messe de Mgr Cimatti, en style japonais, composée dès avant la première guerre, et les chants bibliques du P. Sturm (1961), compositeur de psaumes et de deux messes en japonais (traduction japonaise). Il a utilisé des mélodies folkloriques du Nord (avec des défauts dans l'adaptation du texte).

Enfin, le rituel de 1958 comprend, en appendice, des chants pour les funérailles, en grégorien avec paroles japonaises.

On peut lire un très bon exposé de la question dans l'article *Introductio de musica sacra* de E. GOOSSENS, *Ars et Mystica*, octobre 1959, revue de l'École de musique d'Hiroshima.

*Renseignements fournis par le R. P. BERTAGNOLIO, S. J.,
professeur à l'École de musique d'Hiroshima.*

PHILIPPINES

Aux Philippines, on parle soixante-seize dialectes, parmi lesquels huit sont considérés comme les plus importants. L'un de ces dialectes, le tagalog, parlé par sept millions d'habitants, a été promu au rang de langue nationale. Il n'est accepté qu'avec réticence par les vingt millions de Philippins qui parlent d'autres dialectes, et n'est jamais utilisé par eux dans les services religieux. On estime à 2 % ceux qui comprennent l'espagnol, qui fut la langue officielle jusqu'au début du siècle. L'anglais, d'après estimations, est compris par 37 % de la population. Ce chiffre croît continuellement, puisque l'anglais est le médium de l'ins-

truction. Cette multiplicité des langues explique peut-être pourquoi le peuple philippin, si épris de chant et de danse, chante si peu à l'église. En quelle langue chanter ? La messe basse silencieuse est la forme habituelle du culte paroissial. Dans de rares occasions, les chorales exécutent des messes latines du genre de Concone et Batmann, mais le peuple reste muet. Les chorales chantent encore un peu en espagnol, surtout des noëls. Il n'y a qu'un office où le peuple chante, c'est la *Perpetual Novena*, répandue dans tout le pays par les Rédemptoristes. Cette *Novena*, qui consiste en prières et en chants, remplit les églises, tous les mercredis de l'année, de fidèles qui chantent invariablement les quatre mêmes chants à la Sainte Vierge. Ces hymnes sont inscrites aux U.S.A. sur la liste noire des cantiques langoureux et sentimentaux. Avec un *O Salutaris* et un *Tantum*, c'est tout le répertoire de la majorité des fidèles philippins.

Pourtant, certains diocèses s'efforcent de faire chanter le peuple. Dans le Vicariat de Calapan, sous l'impulsion de Mgr Duschak, s. v. d., les paroisses chantent en tagalog. Dans l'archidiocèse de Vigan, le chant populaire en langue ilocano se développe. Dans la prélatrice *nullius* de Davao, on chante en anglais. Toutefois, les mélodies sont européennes et les traductions, faites par des amateurs, ne sauraient être considérées comme définitives.

A Manille, un Institut grégorien, dirigé par le P. Van de Steen, veut promouvoir le renouveau du chant grégorien mais aussi répandre le chant populaire.

En 1960, « l'East Asian Pastoral Institute » a publié *Our community mass*, contenant trente-deux nouveaux cantiques. Ce livret a été adopté dans la plupart des écoles catholiques et ses cantiques remplacent graduellement les productions du 19^e siècle qui se chantaient jusqu'à présent. Il existe une édition du livret en tagalog et ilocano.

*Renseignements fournis par le R. P. BRUNNER, S. J.,
de l'East Asian Pastoral Institute, de Manille.*

PORTUGAL

Le peuple portugais aime chanter. Mais son répertoire, ces dernières années, ne se composait guère que de cantiques au texte souvent vide de sens religieux et aux mélodies assez proches des *fados*.

Le renouveau liturgique, essayant de remettre en valeur les textes sacrés, a adapté en portugais certains cantiques français. Il encourage la diffusion de la brochure *Salmos e Cânticos*, adaptation des psaumes Gelineau réalisée au Brésil. L'effort propre de création au Portugal s'est manifesté dans la production de deux petits fascicules de chants intitulés *Cânticos da Assembleia cristã*. L'effort de création se poursuit actuellement, en collaboration avec le Brésil.

Renseignements fournis par
Dom G. DA COSTA MAIA, *de Porto.*

*
**

En guise de conclusions, nous ne saurions mieux faire que de citer les réflexions de notre correspondant italien, Dom BORELLO :

1° La situation du chant populaire démontre à l'évidence que son progrès est indissolublement lié aux progrès de la pastorale liturgique. La messe est demeurée jusqu'ici le lieu presque unique de l'effort pastoral. Le mouvement s'intensifiera beaucoup lorsqu'il s'étendra à l'administration des sacrements, à la prédication de la Parole dans l'assemblée, aux veillées bibliques ou célébrations, à la prière publique de la communauté.

2° Parmi les problèmes essentiels que doit résoudre le renouveau du chant sacré du peuple, deux apparaissent plus urgents :
— une étude approfondie de la structure des rites liturgiques ;
— la création de textes valables par leur contenu et leur forme littéraire.

Le premier problème apparaît de première importance si l'on veut créer un chant du peuple qui ne se contente pas d'« accompagner » les rites, mais qui s'insère le plus possible dans le rite lui-même.

Le second problème est le suivant : pas de chant sacré du peuple valable sans un langage concret, vivant, immédiat et en même temps basé sur les vérités essentielles du mystère chrétien. Dans la formation de ce langage religieux, le renouveau biblique et celui du chant des psaumes constituent un appoint capital.

3° Il semble bien que le problème musical, s'il est extrêmement important, avancera dans la mesure où les deux précédents se résoudront. L'expérience montre que les musiciens se sentent inspirés lorsqu'ils sont en présence d'un texte de valeur et d'un chant dont la fonction est claire.

J. GELINEAU.